



LA QUINZAINÉ

Association EMMAÜS

32 rue des Bourdonnais 75001 Paris - tél. 01 44 82 77 20 - communication@emmaus.asso.fr

www.association.emmaus.fr - JO du 17/03/1954 - adhérente à Emmaüs France et Emmaüs International

LE 15 DE CHAQUE MOIS n° **535** du 15 mai 2011



AFP / Thomas SAMSON

LA FRANCE DOIT APPORTER UNE RÉPONSE DIGNE ET RESPONSABLE À LA QUESTION TUNISIENNE.

Un appel de France Terre d'Asile relayé par de très nombreuses associations et citoyens - 15 000 signataires à ce jour.

Depuis janvier 2011, plus de 20 000 Tunisiens sont arrivés sur les côtes italiennes et quelques milliers, qui se sont vus délivrer par Rome une autorisation provisoire de séjour à titre humanitaire, se sont dirigés vers la France. Certains errent aujourd'hui dans les rues et les squares des grandes villes, Marseille, Nantes et surtout Paris. Ils bénéficient du soutien d'urgence que leur apportent les associations, certaines municipalités et d'une importante entraide communautaire et citoyenne. Cela ne suffit évidemment pas.

Face à cette situation chaque jour plus dramatique, le gouvernement français, guidé par des considérations de politiques internes, a déployé une série de réponses totalement inadaptées : multiplication d'interventions policières, placement en garde à vue, en centres de rétention, blocage de la frontière franco-italienne et réadmission de Tunisiens vers l'Italie. La France manque à sa réputation de patrie des droits de l'Homme et déroge aux principes qu'elle a toujours défendus. Nous sommes en droit d'attendre de notre pays une autre réponse, digne et responsable, qui porte nos valeurs.

Les personnalités et organisations signataires refusent l'instrumentalisation idéologique et politique de cette situation et en appellent au gouvernement français pour qu'il adopte des solutions à la hauteur des enjeux.

Nous demandons pour cela que le gouvernement :

- Cesse les interventions policières sur les lieux de rassemblement des Tunisiens : ces interventions sont discriminatoires, agressives et inutiles.
- Propose un dispositif d'accueil temporaire.
- Mette en place un dispositif spécifique d'aide au retour volontaire pour les Tunisiens qui souhaitent retourner dans leur pays : cette mesure permettrait d'organiser des retours de manière digne et humaine à un coût qui ne serait pas plus élevé que le coût de la politique actuelle.
- Considère la situation des Tunisiens qui pourraient entrer dans des dispositifs d'accès au séjour ou de formation professionnelle, notamment dans le cadre des accords migratoires franco-tunisiens.
- Contribue, y compris dans le cadre européen, à une aide significative au développement économique et social de la nouvelle démocratie tunisienne.
- Encourage la solidarité européenne en matière d'accueil des migrants.

Prendre ces mesures simples et humaines c'est bien peu quand on sait que la Tunisie a accueilli 300 000 déplacés de la crise libyenne en faisant preuve d'un élan de solidarité exceptionnel. En entendant notre appel, la France s'honorerait de renouer avec des principes qui ont inspiré les différents mouvements de ce printemps arabe tant salué et de la révolution du Jasmin en particulier.

Signez l'appel sur www.association.emmaus.fr



LE DROIT À L'HÉBERGEMENT BAFOUÉ

Par Odile Boudeau, directrice de l'Agora et Frédérique Rastoll, chargée de mission logement à l'Association Emmaüs. Article publié dans *La Croix* du 2 mai 2011

Il y a un an, 39 personnes sans domicile ont vu leur dossier, en vertu du droit à un logement opposable, accepté. Elles attendent toujours une proposition d'hébergement et se voient désormais reprocher que leur dossier n'est plus à jour.

En mars 2010, à l'Agora, accueil de jour de l'Association Emmaüs, 39 personnes sans domicile se réunissent pour entendre parler de la loi du 5 mars 2007 et du droit à l'hébergement opposable. Elles apprennent qu'elles peuvent déposer des dossiers pour expliquer leur situation – sans logement, sans domicile, sans abri, - et adressent leurs 39 dossiers le 6 avril 2010 à la Commission de médiation de Paris. A l'issue d'un délai de six semaines, chaque personne reçoit un courrier disant qu'elle est "désignée comme prioritaire et doit être accueillie en urgence dans une structure d'hébergement, un établissement ou logement de transition, un logement foyer ou une résidence hôtelière à vocation sociale".

La lettre du Président de la commission de médiation de Paris précise aussi que cette décision est "transmise au Préfet de Paris afin qu'une offre d'hébergement soit faite dans un délai maximum de six semaines". Jusque là, tout se déroule donc comme le prévoit la loi.

Pourtant, au bout du délai accordé au Préfet, aucune proposition d'hébergement ne parvient aux intéressés. L'hiver est proche, 14 personnes décident de saisir le Tribunal administratif. En novembre et décembre, c'est le moment des audiences devant le

juge du tribunal, puis de la réception des jugements qui enjoignent "au Préfet d'assurer l'accueil en urgence dans une structure d'hébergement" et fixent le montant d'une astreinte due par le Préfet pour chaque jour de retard.

Comme tous les 15 jours, en avril 2011, les personnes se réunissent pour voir s'il y a du nouveau. Aucune proposition d'hébergement n'est encore connue mais, espoir, un service de l'État souhaite joindre l'Association Emmaüs au sujet des 39 dossiers déposés un an plus tôt, en avril 2010. Le contact est donc pris avec ce service pour s'entendre dire : "Nous voulions vous alerter sur le fait que des dossiers ne sont plus à jour". Autrement dit, certaines adresses de domiciliation ne sont plus valables. Mais impossible de faire entendre à l'administration que l'Association Emmaüs est toujours en contact avec ces personnes qui peuvent donc être jointes.

Ainsi, du 6 avril 2010 au 13 avril 2011, jour de cette courte mais édifiante conversation téléphonique, c'est une année qui s'est écoulée, un hiver qui est passé, les centres provisoires de la période hivernale qui ont fermé. Et les 39 personnes sont toujours sans logement, sans domicile, sans abri ! Quoi d'étonnant que certains soient sans adresse ?

Un an d'attente d'un hébergement qui est un droit opposable mais non appliqué, un an d'attente d'un hébergement, un droit reconnu mais bafoué ●

UN PROJET AMBITIEUX DE RÉHABILITATION DE L'ACCUEIL DE JOUR "AGORA"

Le temps des travaux approche, le calendrier se confirme, la date de fermeture est arrêtée au mardi 17 mai 2011 à 12h. Seule la restauration continuera de 18h à 20h30 jusqu'au dimanche 29 mai 2011 inclus.

Un chapitre se termine pour le plus ancien espace solidarité insertion de l'Association Emmaüs, situé rue des Bourdonnais à Châtelet (Paris 1^{er}). Un projet d'humanisation rénovant son projet social est enclenché. Les travaux dureront 1 an.

Dès son ouverture le 30 novembre 1998 avec comme première directrice Mme Anne de Gouy, plusieurs salariés de l'association y ont construit leurs compétences professionnelles, ont cheminé dans les valeurs de l'abbé Pierre et ont accompagné les personnes sans domicile fixe pour lesquelles cette structure a été créée. Depuis, et sans refaire l'histoire, ce service a vécu plusieurs étapes : du petit déjeuner au plan Atlas (dispositif de la RATP), de l'accueil de nuit au démarrage de la maraude pédestre, des plans hivernaux à la restauration du soir mais aussi en 2003, avec le soutien de Microsoft France, au premier cyberspace pour acquérir de nouveaux savoirs et se reconstruire une identité.

Des actions collectives de toute nature mais toujours en lien avec les situations sociales des publics accueillis s'y sont construites : des balades pédestres la nuit à l'Emmaüssienne durant l'année 2009, des représentations de théâtre mais aussi de musique avec les Bolcheviques anonymes en 2008 et les Concerts de Poche. Des actions de bien-être sur 2 ans aux bains de pieds toujours appréciés par les personnes et la dernière, et non des moindres, une action forte sur le DAHO (Droit à l'hébergement opposable) qui se poursuivra dans les nouveaux locaux de Montesquieu. Sans oublier les Assemblées Générales de l'association qui tenaient à s'inscrire dans ce lieu.

Des prestations ont sûrement été oubliées dans ce répertoire succinct, mais ceux qui les ont mises en place et ceux et celles qui en ont bénéficié se les rappellent certainement encore. Il est difficile de citer tous les partenaires, compagnons, bénévoles, salariés. Mais que chacun soit remercié pour l'empreinte qu'il a laissée.

Aujourd'hui, une page se tourne pour en ouvrir une autre, liée à la rénovation du dispositif d'urgence sociale et à la réorganisation de l'Association Emmaüs.

O.B

Roms en (bidon)villes, quelle place pour les migrants précaires aujourd'hui ?

Une conférence-débat de l'Association Emmaüs et de Normale Sup'

Pour cette nouvelle Conférence-débat organisée le mercredi 11 mai, Martin Olivera, anthropologue membre de l'Observatoire européen Urba-rom et auteur de "Roms de Roumanie : la diversité inconnue" (Etudes tsiganes n°38, 2010), était invité à intervenir sur "Les Roms en (bidon)villes, quelle place pour les migrants précaires aujourd'hui ?".

L'anthropologue a tenté de mettre à mal les stéréotypes qui entourent la population rom en revenant sur son histoire, sur l'imaginaire qui l'entoure et sur les amalgames régulièrement faits qui lui portent parfois préjudice. Et l'imaginaire pèse lourd : "migrants pas comme les autres", "nomades", "Européens sans être Européens", la population rom est contrainte de vivre avec ces clichés qui la jugent "indésirable".

Concernant leurs habitations, les politiques rechignent à parler de "bidonvilles" – trop synonymes d'installation –, au profit de "campements illicites" à "gérer", voire à éradiquer.

Martin Olivera rappelle pourtant une chose importante : ceux que l'on appelle de manière générique "les Roms" (on parlait jusqu'alors plutôt de "Tsiganes" au sens large), ne forment pas une

minorité socialement et culturellement homogène, loin de là. De l'est à l'ouest de l'Europe, l'histoire de ces groupes est éminemment variée, leurs formes d'insertion locale également. Certains sont fort bien intégrés, tout en maintenant une vie communautaire forte, d'autres sont relégués aux marges des villes et des villages. Entre ces deux extrêmes, toutes les situations intermédiaires existent. Au sein même d'un pays comme la Roumanie, il est ainsi impossible de dresser le "profil type" des Roms : les situations locales sont diverses, en raison même de l'intégration des différentes communautés dans des environnements eux-mêmes divers. [...]

En dépit du changement d'adresse – la conférence a en effet eu lieu sur le site Jourdan de l'ENS – une centaine de personnes avait cependant fait le déplacement, faisant de cette nouvelle conférence un succès. L'assemblée a paru fort intéressée et les questions posées lors du traditionnel débat se sont avérées à la fois variées et pertinentes.

Retrouvez l'intégralité de cet article en Une du site Internet de l'association www.association.emmaüs.fr - Le fascicule réalisé à partir de cette rencontre sera disponible en octobre, lors de la prochaine conférence-débat.